

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	16	12

Date de la convocation
16 novembre 2023

Date d'affichage de la convocation
16 novembre 2023

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Colis des personnes âgées

EXTRAIT N°50/1
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

L'an deux mille vingt-trois et le 22 novembre à 19H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARECHAL Philippe, Maire.

Présents : MARECHAL Philippe, MARMIN Philippe, LUGEZ Carine, ARHUR Sylviane, ALMIENTO-MARTIN Christelle, HERGLE Gilles, GERARD Elodie, VERHOESTRAETE Jean Pierre, MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice

Pouvoirs : DUPAS Fabien à LUGEZ Carine, ANDRIES Christophe à ARHUR Sylviane

Absents excusés : ETHEVE Jean Victor, STIZ Catherine, BAPTISTE Christophe, GUILLOU Marie Odile

Secrétaire de séance : LUGEZ Carine

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, les personnes âgées de plus de 65 ans et les invalides de plus de 80% bénéficient d'un cadeau de fin d'année.

Monsieur le Maire propose de leur offrir cette année un colis de denrées alimentaires d'une valeur de 24.90€ pour une personne et de 32.90€ pour un couple.

Monsieur le Maire précise qu'il y a 117 personnes seules et 85 couples.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'offrir un colis de denrées alimentaires d'une valeur de 24.90€ pour une personne seule (soit 117 au total),
- Décide d'offrir un colis de denrées alimentaires d'une valeur de 32.90€ pour un couple (soit 85 au total),
- Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces à intervenir.

Votée à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le 27/11/2023

Le Maire,

Philippe MARECHAL

